



Conseil économique et social

Distr. générale
14 juillet 2000
Français
Original: anglais

Comité de l'énergie et des ressources naturelles au service du développement

Deuxième session

New York, 14-25 août 2000

Point 2 de l'ordre du jour provisoire

Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

Ordre du jour provisoire

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
3. Examen des rapports sur la planification intégrée et la gestion des terres et des ressources en eau présentés par le Secrétaire général à la Commission du développement durable à sa huitième session.
4. Résultats des travaux des septième et huitième sessions de la Commission du développement durable.
5. Renforcement et coordination des activités du système des Nations Unies dans le domaine des ressources en eau.
6. Principales questions relatives à la planification intégrée et à la gestion de l'utilisation des sols et de la mise en valeur, l'utilisation et la protection des écosystèmes et des ressources en eau douce, l'accent étant mis en particulier sur l'impact sur la quantité et la qualité des eaux que se partagent des États riverains.
7. Suivi de la première session du Comité.
8. Contribution à la neuvième session de la Commission du développement durable et à son processus préparatoire.
9. Rapport d'évaluation sur la situation énergétique dans le monde : implications pour la mise au point de politiques énergétiques viables.
10. Examen des principales questions et tendances en matière de mise en valeur et d'utilisation des sources d'énergie dans le contexte du développement durable :
 - a) Énergie et secteur résidentiel;
 - b) Sources d'énergie renouvelables, en particulier l'énergie solaire;

- c) Nouveaux mécanismes financiers et instruments économiques permettant d'accélérer les investissements nécessaires à la mise en valeur des sources d'énergie viables;
 - d) Stratégies et initiatives promettant d'accélérer la mise au point et en œuvre de technologies énergétiques viables;
 - e) Coordination des activités menées par la système des Nations Unies dans le domaine de l'énergie.
- 11. Utilisations multiples des ressources en eau.
 - 12. Ordre du jour provisoire de la troisième session du Comité.
 - 13. Adoption du rapport du Comité sur les travaux de sa deuxième session.

Annotations

1. Élection du Bureau

Conformément à l'article 26 du Règlement intérieur du Conseil économique et social, le Comité, en tant qu'organe subsidiaire du Conseil, élit son Bureau. Il souhaitera peut-être élire un président, des vice-présidents et un ou des rapporteurs, tenant compte du fait que le Comité est composé de deux sous-groupes de 12 membres chacun, l'un traitant des questions énergétiques, l'autre des questions relatives aux ressources en eau.

2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

L'ordre du jour provisoire du Comité a été approuvé par le Conseil économique et social dans sa décision 1999/277 en date du 28 juillet 1999.

3. Examen des rapports sur la planification intégrée et la gestion des terres et des ressources en eau présentés par le Secrétaire général à la Commission du développement durable à sa huitième session

Le Comité sera saisi du rapport du Secrétaire général sur les progrès réalisés en ce qui concerne l'approvisionnement en eau salubre et l'assainissement pour tous durant les années 90, dont a été saisie la Commission du développement durable à sa huitième session (24 avril-5 mai 2000). Le rapport fournit des informations actualisées sur l'approvisionnement en eau et assainissement dans le monde, évalue les progrès accomplis pour réaliser l'objectif d'un accès universel à l'eau salubre et à l'assainissement et présente des propositions d'actions.

Documentation

Rapport du Secrétaire général sur les progrès réalisés pendant les années 90 sur le plan de l'approvisionnement en eau salubre et de l'assainissement (E/CN.17/2000/13)

Le Comité sera saisi également du rapport du Secrétaire général sur les questions relatives à la planification spatiale des ressources en terres (y compris les ressources minérales) et des ressources en eau, dont le Comité avait été saisi à sa première session et qui a été révisé conformément aux commentaires émis par le Comité à sa

session consacrée aux questions à inclure dans le rapport (voir résolution 1999/47 du Conseil économique et social).

Documentation

Rapport du Secrétaire général sur les questions relatives à la planification spatiale des ressources foncières (y compris les ressources minérales) et des ressources en eau (E/C.14/2000/2)

4. Résultats des travaux des septième et huitième sessions de la Commission du développement durable

Le Comité entendra un rapport oral sur les résultats des travaux des septième et huitième sessions de la Commission du développement durable.

5. Renforcement et coordination des activités du système des Nations Unies dans le domaine des ressources en eau

Le Comité sera saisi d'un rapport présentant des informations sur les activités de coopération technique du système des Nations Unies dans le domaine des ressources en eau depuis 1998 ainsi que sur l'évolution de la coopération technique dans ce domaine et les enseignements tirés au cours de la dernière décennie.

Documentation

Rapport du Secrétaire général sur les activités de coopération technique du système des Nations Unies dans le domaine de la mise en valeur des ressources en eau (E/C.14/2000/10)

6. Principales questions relatives à la planification intégrée et à la gestion de l'utilisation des sols et de la mise en valeur, l'utilisation et la protection des écosystèmes et des ressources en eau douce, l'accent étant mis en particulier sur l'impact sur la quantité et la qualité des eaux que se partagent des États riverains

Lors de sa première session de 1999, le Comité a décidé d'établir un document de synthèse sur les liens cruciaux et les questions stratégiques relevant d'une approche intégrée de l'utilisation des sols, des écosystèmes et des ressources en eau douce.

Documentation

Document intersession sur la gestion intégrée des ressources en eau : concilier les intérêts de l'utilisation de l'eau, des sols et des écosystèmes (E/C.14/2000/3)

7. Suivi de la première session du Comité

Les principales décisions et recommandations du Comité et les suites données aux décisions et initiatives connexes seront examinées.

Documentation

Rapport du Secrétaire général sur le suivi de la première session du Comité de l'énergie et des ressources naturelles au service du développement : secteur de l'énergie (E/C.14/2000/7)

8. Contribution à la neuvième session de la Commission du développement durable et à son processus préparatoire

Suite à l'examen du rapport du Groupe intergouvernemental d'experts à composition non limitée en matière d'énergie et de développement durable durant sa première session, le Sous-Groupe sur l'énergie voudra peut-être envisager une contribution supplémentaire à la neuvième session de la Commission du développement durable.

Documentation pour information

Rapport du Groupe intergouvernemental d'experts à composition non limitée en matière d'énergie et de développement durable sur sa première session (E/CN.17/2000/12)

9. Rapport sur la situation énergétique dans le monde : implications pour la mise au point de politiques énergétiques viables

Cette évaluation sur la situation énergétique dans le monde a été établie par le Programme des Nations Unies pour le développement, le Conseil mondial de l'énergie et le Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies, à titre de contribution au processus préparatoire de la neuvième session de la Commission du développement durable. Elle est publiée dans les délais, après l'examen du deuxième projet de rapport par des experts et de consultations auprès de programmes régionaux.

10. Examen des principales questions et tendances en matière de mise en valeur et d'utilisation des sources d'énergie dans le contexte du développement durable

a) Énergie et secteur résidentiel

La croissance démographique, celles de l'urbanisation et du revenu par habitant contribueront à l'accroissement de la demande du secteur résidentiel. Au sein du secteur résidentiel, les quatre principales utilisations de l'énergie sont la régulation de la température (chauffage, tant de l'air ambiant que de l'eau et le refroidissement de l'air ambiant), la cuisson des aliments, l'éclairage et les appareils électriques. La hausse des revenus se traduira par un élargissement de l'emploi d'appareils électriques. L'énergie consommée pour les déplacements privés n'a pas été incluse dans l'étude.

Documentation

Rapport du Secrétaire général sur l'énergie et le secteur résidentiel (E/C.14/2000/8)

b) Sources d'énergie renouvelables, en particulier l'énergie solaire

Le Comité sera saisi d'un examen du potentiel et des promesses que recèle l'énergie solaire pour répondre aux défis des besoins en énergie dans le cadre du développement durable, notamment la fourniture de services énergétiques de base à près de deux milliards d'habitants qui sont encore dépourvus d'un accès à des services énergétiques modernes. La situation actuelle en matière d'utilisation de l'énergie solaire dans le monde est analysée, en mettant l'accent sur l'énergie solaire photovoltaïque, y compris : a) son taux de croissance et d'expansion ainsi que sa contribution aux équilibres énergétiques nationaux et locaux; b) sa diminution en émissions de dioxyde de carbone; c) buts et objectifs; d) évolution sous l'influence du gouverne-

ment, des donateurs et du marché; et e) forces et faiblesses des approches actuelles dans le domaine des politiques, des capacités institutionnelles et du secteur privé ainsi que sur le devenir des sociétés.

Documentation

Rapport du Secrétaire général sur les sources d'énergie renouvelables, en particulier l'énergie solaire (E/C.14/2000/9)

c) Nouveaux mécanismes financiers et instruments économiques permettant d'accélérer les investissements nécessaires à la mise en valeur des sources d'énergie viables

Le financement de la mise en valeur des sources d'énergie viables est un problème clef partout dans le monde et très probablement deviendra le problème le plus important de la mise en valeur et de l'utilisation des sources d'énergie viables. Dans les pays en développement, des contraintes budgétaires sévères sont prévisibles à cet égard, vu les ressources financières très limitées de ces pays et la concurrence des autres investissements nationaux qui sont encore plus nécessaires, et notamment la privatisation croissante. L'orientation et le champ du financement de l'énergie dans les pays en développement par les institutions multilatérales font l'objet d'un examen.

Documentation

Rapport du Secrétaire général sur les nouveaux mécanismes financiers et instruments économiques permettant d'accélérer les investissements nécessaires à la mise en valeur des sources d'énergie viables (E/C.14/2000/4)

d) Stratégies et initiatives promettant d'accélérer la mise au point et en œuvre de technologies énergétiques viables

Le Sous-Groupe sur l'énergie voudra peut-être délibérer sur cette question; les résultats de ses travaux seront intégrés dans le rapport du Comité à sa deuxième session.

e) Coordination des activités menées par le système des Nations Unies dans le domaine de l'énergie

La coopération dans le domaine de l'énergie au sein du système des Nations Unies se fait sur une base officielle depuis 1998. Le Groupe de travail spécial interinstitutions sur l'énergie a facilité la coordination des activités dans le domaine de l'énergie et ses efforts initiaux ont été couronnés de succès, notamment en établissant une approche commune de l'ensemble du système dans les domaines de l'énergie et du développement durable ainsi qu'en facilitant la communication et l'échange d'informations sur une base régulière.

Documentation

Rapport du Secrétaire général sur la coordination des activités menées par le système des Nations Unies dans le domaine de l'énergie (E/C.14/2000/6)

11. Utilisations multiples des ressources en eau

La situation en matière de production d'hydroélectricité a fait l'objet d'un examen. Il existe un énorme potentiel de production d'hydroélectricité dans les pays en développement. Toutefois les préoccupations écologiques et d'autres questions environnementales et sociales doivent être résolues.

Ce point de l'ordre du jour sera examiné par les deux sous-groupes.

Documentation

Rapport du Secrétaire général sur la situation de la production d'hydroélectricité (E/C.14/2000/5)

12. Ordre du jour provisoire de la troisième session du Comité

Le Comité sera saisi d'une note du Secrétariat sur l'ordre du jour provisoire de la troisième session du Comité et les documents seront soumis pour chacun des points à l'ordre du jour.

13. Adoption du rapport du Comité sur les travaux de sa deuxième session.
